

Intitulé :	Code :
DIRECTEUR(TRICE) DE SITE	Code ROAME
Appellations : directeur de site, chef de site	

Photo

CONDITIONS GENERALES

DEFINITION :

Le/la directeur(trice) de site est responsable de l'intégralité d'un site forestier ou seulement d'une partie (chantier) de celui-ci, selon la taille de la concession forestière. Il/elle gère l'ensemble des activités d'exploitation, d'aménagement durable, de l'atelier technique et des stations de service, de l'embarcadère ou autres lieux de stockage des grumes avant évacuation vers l'extérieur, de la base vie (ou des bases vie) et éventuellement de(s) l'usine(s) de transformation sur site. Le/La chef(fe) de site échange en permanence avec la direction générale sur les possibilités et réalisations de production, la gestion de ressources humaines et de l'aménagement du site.

Il/elle est aussi l'interlocuteur privilégié des autorités locales et les reçoit régulièrement que ce soit pour des visites de courtoisie ou des contrôles. Il/elle travaille en collaboration avec le responsable certification et se déplace régulièrement sur le terrain pour appuyer des décisions ou pour vérifier les activités des chefs d'exploitation (notamment l'avance des routes et l'ouverture ou fermeture des chantiers).

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

Le travail du/de directeur(trice) de site se répartit entre le bureau, l'atelier technique, la base vie et les chantiers d'exploitation et d'avance route, et éventuellement l'usine de transformation. En situation d'isolement en forêt, le/la directeur(trice) de site est très autonome, débrouillard(e), et dynamique. Il/elle a un bon sens de prise de décisions, et veille en permanence au respect des mesures de sécurité et environnementaux, pour lesquels il/elle joue un rôle d'exemple.

Le/la directeur (trice) de site est sous l'autorité du directeur général de la société.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Les chefs(fes) de site sont généralement titulaires d'un diplôme de niveau 7 (ex : master ou ingénieur forestier) et dispose d'environ dix années d'expérience à différents postes.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES) :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion des ressources humaines ✓ Gestion des ressources matérielles ✓ Parfaite connaissance de l'organisation d'un chantier forestier et de la construction de routes forestières ✓ Connaissance des essences de bois et de leurs qualités d'abattage et d'usages de transformation ✓ Gestion des relations extérieures | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance de la législation nationale forestière, environnementale et de travail ✓ Maîtrise des outils informatiques et cartographiques pour le suivi des productions ✓ Connaissance de gestion de déchets, des produits dangereux et des normes d'hygiène ✓ Gestion des situations d'urgence (accidents, incendie) |
|--|---|

Compétences associées

Capacités liées à l'emploi

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation efficace de travail ✓ Gestes de premiers secours et de lutte incendie ✓ Objectifs et exigences des standards de certification ✓ Notions de l'impact carbone des activités forestières | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir les qualités d'un leader ✓ Avoir une force de persuasion importante ✓ Savoir se faire respecter ✓ Être un bon communicant ✓ Être rigoureux et organisé afin de respecter les délais qui lui sont imposés ✓ Gestion de stress ✓ Respect des règles de sécurité et environnementaux ✓ Être dynamique ✓ Être autonome et débrouillard |
|---|--|

CONDITIONS SPECIFIQUES :

Activités spécifiques

Conditions particulières du travail

Lieux d'exercice

Intitulé :	Code :
DIRECTEUR(TRICE) DE SITE	Code ROAME
Appellations : directeur de site, chef de site	

Photo

- ✓ Coordonner et animer le travail d'équipes pluridisciplinaires
- ✓ Elaborer un planning de travail
- ✓ Analyser les situations et gérer des conflits
- ✓ Assurer le contrôle et le suivi des travaux (forestières, routes, constructions)
- ✓ Aider à la mise en œuvre des procédures de travail
- ✓ Assurer le rendement journalier
- ✓ Veiller au respect des règles et procédures de travail, incluant en matière de sécurité et d'hygiène
- ✓ Gérer les aspects administratifs du site

- ✓ Travail sous pression
- ✓ Travail en isolement
- ✓ Port d'équipements de protection adaptés aux équipes à visiter sur le terrain

- ✓ Bureau
- ✓ Forêt